

PROJET PÉDAGOGIQUE : SÉJOURS BAL'L
SÉJOURS JEUNESSE (SEMI-)AUTONOMES ET SÉJOURS FAMILLES
(Annexe au Projet Éducatif – Fait à Romainville, le 29 avril 2026)



1. Contexte, Historique et Public

Depuis 2016, l'association Bal'L est ancrée au cœur du quartier de l'Horloge / Bas Pays. Après dix ans d'actions au service de 35 000 participants, nous sommes un trait d'union entre les habitants et les institutions.

Public : Priorité aux familles en précarité, monoparentales, ou éloignées du départ en vacances ; jeunes scolarisés, en décrochage ou exposés aux risques de violences.

Finalité : Favoriser l'émancipation, renforcer le lien social, garantir le droit aux vacances et prévenir les ruptures sociales.

2. Philosophie : Une Posture d'Accompagnement

Bal'L ne propose pas des séjours "clés en main", mais des projets co-construits.

Co-construction citoyenne : Les participants sont impliqués dès la conception (choix du lieu, programme, budget).

Accompagnement social : Notre médiatrice sociale (« personne relais ») accompagne chaque foyer pour lever les freins administratifs et optimiser l'accès aux droits (CAF, VACAF, dispositifs locaux).

3. Objectifs Pédagogiques et Sociaux

Autonomie (Jeunes) : Apprentissage de la vie en collectivité, gestion budgétaire, citoyenneté active.

Parentalité et Lien (Familles) : Renforcement de la cohésion parent-enfant, temps de répit, valorisation des compétences éducatives parentales.

4. Capacité Opérationnelle et Dispositif de Tiers Payant

Capacité opérationnelle et conventionnement : Dans le cadre de notre projet de labellisation AVE, Bal'L a structuré son organisation pour répondre aux exigences du dispositif VACAF. Nous visons le conventionnement total pour déployer le tiers payant : l'aide de la CAF est déduite directement du coût du séjour, évitant toute avance de frais aux familles.

Stratégie de financement solidaire :

Implication citoyenne : Autofinancement par les familles et jeunes (ventes de friandises, événements collectifs).

Solidarité intégrale : Pour les familles sans droits ouverts, mobilisation de fonds propres et subventions dédiées, avec élaboration de plans de financement personnalisés et transparents.

5. Parcours Éducatif et Parentalité

Le séjour est un jalon de croissance : l'enfant grandit avec Bal'L, passant de la découverte familiale à la semi-autonomie encadrée, puis au séjour autonome. Les parents restent partenaires des temps de préparation, assurant la continuité entre le projet et la réalité vécue.

6. Cadre, Transparence et Évaluation

Séjours déclarés (SDJES). Transparence totale des tarifs sur notre site. Évaluation basée sur l'accès effectif aux droits, la prise d'autonomie des jeunes et le renforcement des liens familiaux.

FICHE PROJET : SÉJOURS JEUNESSE « CAP VERS L'AUTONOMIE »

Public : 11-17 ans | Type : ACM (Accueil Collectif de Mineurs)



Philosophie : Le séjour agit comme un espace d'exercice concret de la citoyenneté, où les jeunes apprennent à concilier autonomie individuelle et responsabilité collective. Il s'agit d'un lieu d'apprentissage où chacun s'approprié les règles du vivre-ensemble par la co-construction et la gestion partagée du projet.

Une démarche de co-construction globale : Chaque étape, du choix des activités à la gestion du budget, est le fruit d'une décision partagée. Les jeunes et leurs familles participent activement à l'écriture même du projet de séjour ainsi qu'à la rédaction des demandes de financement adressées à nos partenaires. Ce processus les rend pleinement acteurs de la faisabilité de leurs vacances.

L'implication active des familles : La construction du séjour repose sur une alliance éducative réelle. Les parents sont impliqués dès le montage du projet : ils soutiennent les actions d'autofinancement (notamment la vente de friandises), participent aux décisions budgétaires et apportent une contribution financière ajustée à leurs moyens.

L'autofinancement par l'action : Par le biais d'initiatives collectives, enfants et parents deviennent les premiers acteurs du financement de leur projet. Cette démarche, couplée à une participation financière directe des familles, favorise l'appropriation du séjour et renforce la dignité de chaque participant, devenu pleinement acteur de ses propres vacances.

Journée type :

Matin : Conseil de séjour, planification des tâches, suivi budgétaire.

Après-midi : Sortie de découverte exploratoire.

Soir : Préparation du repas collectif, veillée débat (prévention/enjeux).

FICHE PROJET : SÉJOUR FAMILLES « PARENTHÈSE SOLIDAIRE »

Public : Familles mixtes et priorité aux familles (précarité, monoparentalité, non-départs).



Philosophie : Espace de répit et renforcement du lien intrafamilial.

Pédagogie :

Temps dissociés (matin) : Activités ludiques pour les enfants, ateliers médiation/répit pour les parents.

Temps partagés (après-midi) : Sorties de découverte en famille, co-organisées par le groupe.

Vie quotidienne : Préparation collective (repas, rangement) pour valoriser les savoir-faire parents/enfants.

Journée type :

Matin : Réunion de coordination et temps dissociés.

Après-midi : Sortie découverte en autonomie guidée.

Soir : Dîner collectif et veillée conviviale.

Tableau récapitulatif des spécificités

Caractéristiques	Séjour Jeunesse (ACM)	Séjour Familles
Acteurs principaux acteurs)	Les jeunes (aidés des animateurs)	Les parents et les enfants (co-acteurs)
Rôle des parents	Partenaires de la préparation	Co-organisateur et co-acteurs
Objectif majeur	Autonomie, citoyenneté	Répit parental, lien familial
Gestion vie quotidienne (Parents/Enfants)	Prise en charge par les jeunes	Préparation collective
Sorties	Découverte exploratoire	Partage et découverte familiale

1. Analyse du coût de revient par participant

Coût total du séjour : 701 €.

Poste de dépenses	Détail du calcul	Coût total
Hébergement	9 jours × 39 €	351 €
Restauration	9 jours × 15 €	135 €
Transport	Forfait aller-retour	100 €
Activités & Sorties	Forfait découverte	115 €
TOTAL	701 €	

2. Plan de financement solidaire (Reste à charge famille)

Source de financement	Montant par personne
Coût total du séjour	701 €
Aide CAF (VACAF/AVE)	- 450 €
Autofinancement (Vente de friandises)	- 70 €
Cofinancement associatif (Fonds propres)	- 131 €
Reste à charge famille	= 50 €

« Stratégie de financement solidaire : »

Notre modèle repose sur une combinaison équilibrée entre aides institutionnelles, implication citoyenne et solidarité associative. Grâce à la mobilisation du dispositif VACAF, aux actions d'autofinancement menées par les familles et à un engagement soutenu de nos fonds propres, nous parvenons à ramener le reste à charge familial à un montant symbolique de 50 €. Cet effort financier de l'association, soutenu par la participation active des familles, témoigne de notre volonté d'inscrire l'accès aux vacances dans une démarche de co-construction citoyenne et solidaire.